

# Certificat

## Appareils de Traitement d'eau Sels de régénération pour adoucisseurs d'eau

Le CSTB atteste que les produits, mentionnés en Annexe du certificat, sont conformes à des caractéristiques certifiées décrites dans le référentiel de certification NF 406 « Appareils de Traitement d'eau » en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

**La société ESCO France**  
**49, avenue Georges Pompidou – FR-92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex – France**

**Usine U005 – DE-RHEINBERG**

le droit d'usage de la marque NF 406 « Appareils de Traitement d'eau » pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

**Décision de reconduction n°19\_01\_NF406\_002\_U005 du 01/07/2019**  
**Cette décision se substitue à la décision de reconduction n°18\_01\_NF406\_002\_U005 du 29/03/2018**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valable pendant 15 mois.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

## CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

- Selon la norme NF EN 973/A1 : 2009 :  
(► performances attendues du produit conformes à la norme) :
  - conditionnement, Stockage.
- Avec un niveau plus exigeant que la norme NF EN 973/A1 : 2009 :
  - critères de pureté,
- Autres caractéristiques :
  - granulométrie

**Ce certificat comporte 2 pages.**

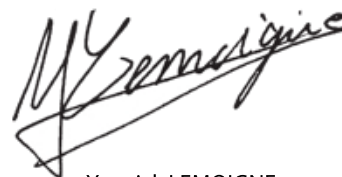
**Correspondant :**

Anthony MARQUES

Courriel : [anthony.marques@cstb.fr](mailto:anthony.marques@cstb.fr)

Tél. : 01 61 44 81 58

Pour le CSTB  
Pour le Président



Yannick LEMOIGNE

Annexe du Certificat

Décision n°19\_01\_NF406\_002\_U005 du 01 juillet 2019

Dénomination commerciale du produit	Type	Forme ou Dimensions	Conditionnement
AXAL®	Pastilles	25 mm x 16 mm	Sac 25 kg
AXAL® PRO	Pastilles	25 mm x 16 mm	Sac 25 kg